



L'Agenda 21 scolaire Leviers, freins, recommandations

Pourquoi se lancer dans un Agenda 21 ?

- ▶ un management de l'établissement renouvelé
- ▶ une meilleure implication de l'ensemble des personnels et des élèves autour d'un projet d'établissement qui se traduit en actions concrètes, valorisées et évaluées dans la durée
- ▶ une intégration des parents dans le projet
- ▶ une meilleure responsabilisation de l'élève qui devient acteur
- ▶ la création de liens entre les acteurs de la communauté scolaire qui favorisent des relations harmonieuses
- ▶ un projet d'établissement porteur et cohérent, engagé dans une démarche de progrès dans la durée et qui donne des repères pour l'action
- ▶ une meilleure intégration des dimensions du développement durable dans les enseignements disciplinaires et les projets pédagogiques (application concrète)
- ▶ un gain sur les consommations (eau, électricité, chauffage, papier, etc.)
- ▶ un meilleur respect des locaux et des personnes
- ▶ une ouverture de l'établissement au partenariat local ou national (associations, entreprises, associations)
- ▶ une meilleure insertion de l'établissement dans la ville, le quartier, dans le territoire
- ▶ ...

Leviers

- ▶ intégration des projets développement durable dans la formation initiale et continue des enseignants
- ▶ démarche portée par le chef d'établissement et partagée par l'ensemble de la communauté, en particulier les jeunes
- ▶ pilotage de la démarche idéalement réalisé par un binôme « direction-terrain », formé et suivi par un accompagnateur associatif
- ▶ information, communication et concertation indispensables à chaque étape de l'Agenda 21
- ▶ temps important accordé à la sensibilisation et la mobilisation de la communauté éducative sur les enjeux du développement durable, en particulier les chefs d'établissements
- ▶ renforcement des cadres disponibles pour animer la démarche (IDD, TPE, CESC, PPCP...)
- ▶ réalisation incontournable de l'étape d'état des lieux (diagnostic partagé) pour mettre en évidence les points forts et les points faibles et les axes de progrès
- ▶ ne pas faire de catalogue de bonnes intentions pour l'Agenda 21 mais être concis et clairs sur les enjeux
- ▶ proposer un plan d'actions qui mobilise les élèves et donne des résultats positifs et visibles
- ▶ former et s'appuyer sur des éco-délégués dans chaque classe, personne relais et volontaire
- ▶ favoriser la mutualisation de l'expérience et des outils entre établissements (mise en place d'un outil collaboratif)
- ▶ ouvrir l'établissement au partenariat (associations, collectivités, institutionnels, entreprises)
- ▶ ouvrir l'Agenda 21 sur son territoire : mettre en cohérence les Agenda 21 scolaires avec les Agenda 21 territoriaux
- ▶ mettre en réseau les démarches pour développer une dynamique d'Agenda 21 entre établissements d'un même territoire
- ▶ ...

Freins

- ▶ implication de tous les membres de la communauté : les parents sont particulièrement difficiles à mobiliser
- ▶ le travail régulier en interdisciplinarité et en équipe : cloisonnement des disciplines
- ▶ le temps et la disponibilité
- ▶ le changement de personnel et particulièrement quant il s'agit du chef d'établissement
- ▶ la pérennité du projet
- ▶ la coordination de la démarche est basée sur le volontariat
- ▶ le financement des installations et des travaux
- ▶ la résistance au changement de certains acteurs
- ▶ difficulté de mettre la transversalité et la concertation à toutes les étapes
- ▶ le champ d'action relativement restreint des établissements
- ▶ le manque de cohérence territoriale
- ▶ ...

Recommandations

- ▶ s'inscrire dans une démarche expérimentale proposée par l'article 34 de la loi d'orientation de 2005 : Innovation et expérimentation
- ▶ créer des postes à profil (peut répondre au problème de la mobilité des enseignants)
- ▶ pour une culture commune, réaliser une charte sur les fondements de l'Agenda 21 (créer des valeurs communes)
- ▶ Construire une stratégie de généralisation des Agenda 21 scolaire avec une culture commune
- ▶ ...